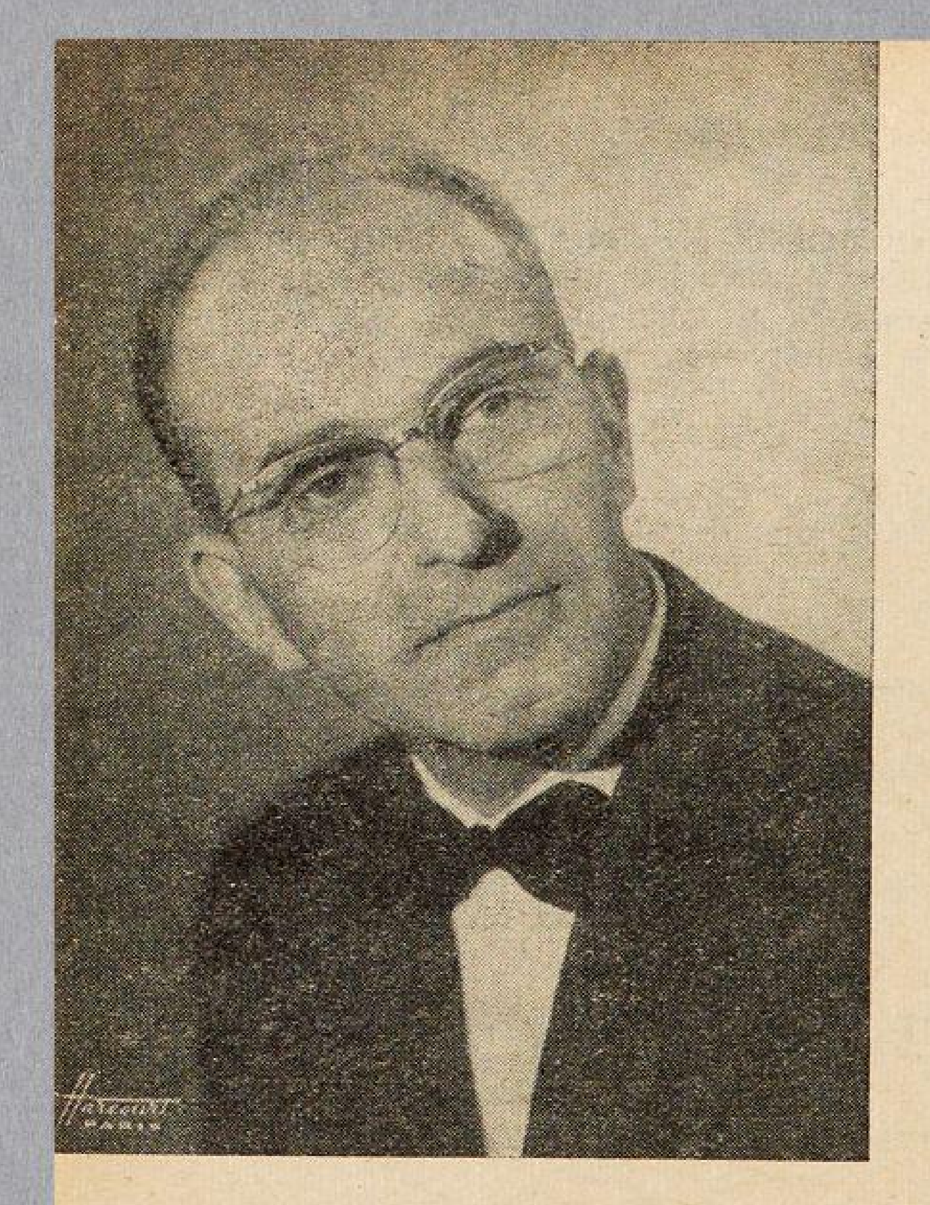


DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

CIRCONSCRITION SAINTES-JONZAC

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Roger FARAUD

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palmes
Médaille de la Résistance
Ancien Président du Comité Départemental de la Libération
Député Sortant
Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.

NOTRE CANDIDAT

Je me souviens de cette époque déjà lointaine où, jeunes militants, Roger FARAUD et moi-même, parcourions le département au nom de la puissante Fédération de la Ligue des Droits de l'Homme. Nous nous efforcions de combattre l'injustice, de défendre les déshérités de l'existence, de rassembler TOUS les Républicains épris d'une même volonté de paix et de mieux-être social.

C'est de cette époque qu'est née NOTRE AMITIÉ.

Elle n'est pas près de s'éteindre car nous appartenons tous les deux à un parti, où il est loisible d'avoir des opinions différentes sur certains problèmes sans jamais compromettre l'estime et l'affection réciproques.

Avec Roger FARAUD, au lendemain de la Libération, j'ai mené la lutte électorale.

PAR DEUX FOIS vous nous aviez accordé VOTRE CONFIANCE et lorsqu'à la fin de 1946, j'ai volontairement renoncé au mandat de député pour me consacrer à ma tâche professionnelle et administrative, c'est LUI qui a poursuivi l'œuvre qu'ensemble nous avions entreprise.

FILS D'UN MODESTE ARTISAN du canton de Jonzac, tout naturellement Roger FARAUD a défendu les HUMBLES.

Spécialiste des PROBLÈMES SCOLAIRES ET SPORTIFS, il a œuvré dans ce domaine, favorisant ainsi l'instruction et la santé de notre enfance et de notre jeunesse et démontrant notamment le développement que devait prendre l'enseignement professionnel.

Il a soutenu avec fougue SES CAMARADES ANCIENS COMBATTANTS ET VICIMES DE LA GUERRE. N'ayant en effet, jamais désespéré de la France, il eut une ATTITUDE HÉROÏQUE durant l'occupation et échappa de justesse à la Gestapo, venue l'arrêter : Médaille de la Résistance, Croix de Guerre avec Palmes et Croix de la Légion d'Honneur attestent des services rendus à la Patrie menacée.

Il est demeuré fidèle à son idéal et, amis aussi bien qu'adversaires, se plaisent à souligner sa PARFAITE LOYAUTÉ.

Certains lui reprochent de ne pas faire suffisamment parler de lui : la grosse caisse n'est pas toujours dans un orchestre l'instrument le plus apprécié !

FARAUD certes, est modeste — mais la modestie n'est pas un défaut — et un représentant du peuple n'est pas envoyé au Parlement pour se tailler une publicité personnelle, mais avant tout POUR REMPLIR UN MANDAT AVEC HONNÊTETÉ, CONSCIENCE ET DIGNITÉ.

C'est parce qu'il a fait preuve de ces hautes qualités, c'est parce qu'il a montré que le courage ne lui faisait pas défaut que Roger FARAUD mérite, une fois de plus, LA CONFIANCE DES ÉLECTEURS de la Circonscription de Saintes-Jonzac.

André MAUDET
Maire de Saintes, Vice-Président du Conseil Général

Remplaçant éventuel : **André FRETEL**

Industriel
Conseiller Municipal depuis 25 ans, Maire de Bussac-Forêt depuis 1945
Conseiller de l'Enseignement Technique
Chevalier du Mérite Social

UN DÉCOUPAGE A REFAIRE

Si je suis réélu, je ferai en sorte que l'actuel découpage de notre Département soit remanié, afin que les Villes de SAINTES et JONZAC redeviennent, l'une et l'autre, le chef-lieu d'une circonscription électorale.

Roger FARAUD.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Originaire du Canton de Jonzac, où habitent toujours mes vieux parents, et **domicilié à Saintes,** je sollicite l'honneur de représenter la circonscription de SAINTES-JONZAC au sein de la Première Assemblée de la Ve République.

Si j'avais refusé l'investiture au Général DE GAULLE le 1er Juin et voté **non** le 28 Septembre et si, d'autre part, ayant voté comme je l'ai fait, la suite des événements m'avait donné tort je ne demanderais pas le renouvellement du mandat que je détiens depuis 1945.

MAIS LES FAITS SONT LA.

Les actes accomplis et les engagements pris par le Président du Conseil et son Gouvernement n'ont confirmé ni les espoirs de ceux qui voulaient « **DE GAULLE SANS LA RÉPUBLIQUE** » ni les inquiétudes de Démocrates sincères qui craignaient pour **la permanence de la République.**

La guerre civile et la dictature qui nous menaçaient il y a 5 mois ont été évitées, **nos libertés maintenues, la légalité républicaine** rétablie en Algérie.

Les solutions humaines et généreuses proposées pour résoudre **le problème algérien** et créer avec les territoires d'Outre-Mer **une communauté fraternelle** répondent aux vœux de toujours du socialiste que je suis.

La Constitution adoptée le 28 Septembre respecte les principes fondamentaux de la Démocratie. Elle comporte des dispositions susceptibles **d'améliorer** et de rendre **plus efficaces** nos institutions parlementaires et gouvernementales et, par là même, de les **réconcilier avec le peuple.**

Mais comme toutes les Constitutions, elle vaudra surtout par l'usage qu'en feront les Républicains ; ceux qui ont voté oui et ceux qui, en conscience, ont cru devoir voter non ne sauraient donc se désintéresser des premiers pas de la Ve République.

Pour que la Vme République prenne un bon départ

NE RETOMBONS PAS DANS LES ERREURS DU PASSÉ.

La prolifération des partis politiques et surtout de ces groupuscules artificiels qui se faisaient ou se défaisaient au gré des événements ou des intérêts, a frappé **d'impuissance** la IVe République.

Sous prétexte de choisir des hommes nouveaux, souvent inconnus, parfois parachutés de l'extérieur, affublés d'étiquettes neuves ou sans parti mais tous se disant « gaullistes », bien que le Président du Conseil n'ait à aucun accordé son patronage, évitons de **disperser nos suffrages** et d'élire une nouvelle « Chambre introuvable ».

Pour qu'un **GOUVERNEMENT FORT ET STABLE** soit constitué, il est souhaitable que l'Assemblée future soit composée d'un petit nombre de grands partis correspondant aux principaux courants de l'opinion française.

Le Parti Socialiste à l'avant garde de la Vme République

Le Parti Socialiste, en ce qui le concerne, demande à la **gauche française** de se rassembler autour de lui afin que la majorité et le Gouvernement de demain :

— assurent le succès de la **politique libérale** proposée pour **l'Algérie** par le Gouvernement Guy Mollet et reprise avec éclat par le Général de Gaulle ;

— fassent de la **communauté :** France-Territoires d'Outre-Mer, préparée par la loi cadre Deffere et prévue par la nouvelle Constitution, une réalité vivante ;

— poursuivent la politique d'expansion agricole, industrielle, commerciale et de **progrès social** indispensable à la **prospérité nationale** et au mieux-être des travailleurs ;

— continuent l'œuvre de **coopération européenne et internationale** conforme à la mission spirituelle et pacifique de la France ;

— redonnent à notre jeunesse l'espoir de **lendemains meilleurs** et à ceux qui ont consacré leur vie au travail l'assurance d'une **vieillesse heureuse.**

Et que, solidement établie sur ces bases fondamentales que sont :

LA LIBERTÉ,
LA JUSTICE,
LA PAIX,
ET L'AMOUR DU PEUPLE,

TRIOMPHE ENFIN **LA RÉPUBLIQUE RÉNOVÉE.**

ELECTRICES, ELECTEURS,

C'est pour appliquer ce programme que je fais appel à votre concours.

Le Parti Socialiste, RESPECTUEUX DE TOUTES LES CROYANCES qui sont l'affaire de la conscience de chacun, s'adresse à tous les TRAVAILLEURS, à tous les DÉMOCRATES, à tous les LAÏQUES.

Chaque fois qu'il a assumé la direction des affaires de l'Etat, en 1936 avec Léon BLUM, tout récemment avec Guy MOLLET, il l'a fait avec courage, ayant toujours et avant tout le souci de L'INTÉRÊT COLLECTIF DE LA NATION, inséparable de la JUSTICE SOCIALE.

Il est digne de votre confiance.

Par mon action au Parlement depuis 13 ans, par les responsabilités que j'ai prises en des circonstances difficiles, par ma fidélité constante à l'idéal que j'ai choisi de servir il y a 30 ans, je crois, moi aussi, en être digne.

C'est pourquoi j'attends avec sérénité votre décision.

VIVE NOTRE SAINTONGE !

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Roger FARAUD.

IMP. DELAVAUD - SAINTES 11-1958